

REGLEMENT INTERIEUR

L'inscription à Musica vaut acceptation du présent règlement

1. Calendrier des cours

Les cours de piano, guitare, éveil musical et éveil au piano, initiation musicale et initiation au piano débuteront **lundi 14 septembre 2020** et prendront fin vendredi 18 juin 2021 inclus.

2. Inscriptions

L'élève ou le responsable légal pour les -18 ans remplit une fiche d'inscription.

Tous les documents sont à remettre en début d'année lors de la journée d'inscription.

3. Cours et absences

En s'inscrivant, l'élève s'engage à être présent aux horaires attribués lors de l'inscription. Seule l'absence du professeur engendrera un rattrapage de cours. Toute absence de l'élève devra être justifiée et signalée au professeur au moins 48 h à l'avance.

Un professeur remplaçant pourra également intervenir. Aucun cours ne sera assuré pendant les vacances scolaires et jours fériés.

4. Tarifs et Mode de règlement : voir TARIFS

5. Arrêt en cours d'année

EVEIL MUSICAL ET EVEIL AU PIANO : Tout trimestre commencé doit être réglé intégralement. Les cotisations restantes seront restituées à l'élève en cas d'arrêt de celui-ci. Cependant, l'arrêt devra être justifié et il est vivement conseillé un engagement sur l'année scolaire entière.

COURS DE PIANO ET GUITARE : Lors de son inscription, l'élève prend un engagement sur l'année scolaire (hors cas de force majeure).

Les familles pourront rencontrer les professeurs sur demande.

EN CAS D'ARRET FORCE : En cas d'arrêt obligatoire des cours (cause de pandémie par ex...), les cours d'instruments (piano et guitare) seront assurés par télé cours, les ateliers d'éveil et initiation piano seront assurés par envoi de modules par mail avec retour vidéo du travail des élèves.

6. Hygiène et Sécurité

Les locaux doivent être respectés et laissés en état de propreté.

Il sera demandé aux élèves de se laver les mains (tout sera disponible sur place) avant et après le cours. Pour le piano, une désinfection du clavier et tabouret sera systématique.

Durant les prestations, il est interdit de fumer ou de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux. Par mesure de sécurité, il est interdit de courir dans les escaliers.

7. Participation des élèves en public & Concert de fin d'année

- TELETHON 2020 : horaire et lieu en attente
- Le concert de fin d'année aura lieu **Samedi 12 Juin 2021 à 18h** dans la grande Salle de l'Espace Simone SIGNORET à Lansargues. ***Nous remercions par avance les bénévoles qui se feront connaître pour nous aider à la mise en place de cette soirée.***

EVEIL ET PIANO | TARIFS 2020-2021*

FRAIS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 15 €
20€ pour deux personnes d'une même famille

*Tarifs par personne

	MOIS	TRIMESTRE	ANNEE
EVEIL MUSICAL/ EVEIL AU PIANO	27 €	90 €	270 €
INITIATION MUSICALE/ INITIATION AU PIANO	37 €	123,5 €	370 €
COURS DE PIANO A 2 Durée : 30 MIN.	37 €	123,5 €	370 €
COURS DE PIANO A 2 Durée : 45 MIN	55 €	183 €	550 €
COURS DE PIANO A 2 Durée : 60 MIN	70 €	233.5	700 €
COURS DE PIANO INDIVIDUEL Durée : 30 MIN	60 €	200 €	600 €
COURS DE PIANO INDIVIDUEL Durée : 45 MIN	90 €	300 €	900 €
COURS DE PIANO INDIVIDUEL Durée : 60 MIN	120 €	400 €	1200 €

LES PAIEMENTS | PAR CHEQUE OU ESPECES

- **Les paiements mensuels** sont acceptés et doivent être remis **impérativement** dès l'inscription, les 10 chèques seront mis à l'encaissement mois par mois.
- **Pour les règlements au trimestre**, merci de donner au professeur, dès septembre les 3 chèques qui seront encaissés en Octobre, Janvier, Avril.
- Pour l'année entière, un seul chèque sera encaissé.
- Pour l'adhésion, le règlement est à faire à l'ordre de « Musica »
- **Pour les cours de piano, les chèques sont à mettre au nom de « Inès FORTE »**

GUITARE | TARIFS 2020-2021*

FRAIS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 15 €
20€ pour deux personnes d'une même famille

*Tarifs par personne inscrite

	MOIS	TRIMESTRE	ANNEE
COURS DE GUITARE INDIVIDUEL Durée : 30 MIN	52 €	173,5 €	520 €
COURS DE GUITARE INDIVIDUEL Durée : 45 MIN	68 €	226,5 €	680 €
COURS DE GUITARE INDIVIDUEL Durée : 60 MIN	82 €	273,5 €	820 €

LES PAIEMENTS | PAR CHEQUE OU ESPECES

- **Les paiements mensuels** sont acceptés et doivent être remis **impérativement** dès l'inscription, les 10 chèques seront mis à l'encaissement mois par mois.
- **Pour les règlements au trimestre**, merci de donner au professeur, dès septembre les 3 chèques qui seront encaissés en Octobre, Janvier, Avril.
- Pour l'année entière, un seul chèque sera encaissé en Octobre.
- Pour l'adhésion, le règlement est à faire à l'ordre de « Musica »
- Pour les cours de guitare, les chèques sont à mettre au nom de « Maxime Gaze »